

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.



1885.

QUARANTE-UNIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1885

UNE MÉDAILLE HISTORIQUE D'HENRI IV

ET

UN JETON DE LA COMTESSE DE LA MARCHÉ.

PLANCHE VII.

*A M. RENIER CHALON, président de la Société royale belge
de numismatique.*

MON CHER PRÉSIDENT ET AMI,

Si la confraternité créée par les sociétés savantes n'est parfois qu'un vain mot pour quelques esprits mesquins et jaloux, elle est, le plus souvent, un lien qui rapproche leurs membres, quelque distance qui les sépare à tous les points de vue. Elle devient alors une sorte de franc-maçonnerie sans exclusivisme et la plus vraie qui existe ; car, si la politique aigrit et sépare les hommes, la science amène parmi eux l'estime et l'affection.

J'avais visité à Vienne, en 1875, la magnifique collection numismatique du Prince Philippe de Saxe-Cobourg et Gotha, dont la Société belge de numismatique s'honore de voir le nom figurer en tête de la liste de ses membres, et, depuis cette époque, grâce à la courtoisie du gendre

de votre Roi et à une bienveillance qui ne s'est jamais démentie, j'ai reçu de temps à autre d'intéressantes communications de Son Altesse Royale, qui me faisait l'honneur de me consulter sur quelques raretés de sa collection.

Je veux vous entretenir aujourd'hui de deux de ces pièces que j'ai pu étudier d'une manière particulière, et dont j'ai été gracieusement autorisé à offrir à la *Revue belge* l'article auquel ont donné lieu les recherches que j'ai été dans le cas de faire à leur sujet. Ce sont : 1° une médaille frappée en commémoration de la visite du roi Henri IV à Châlons-sur-Marne, en 1591; 2° un jeton plus moderne de la Comtesse de la Marche.

I.

HENRICVS · III · D · G · FRANCIAE · ET ·
NAVARRÆ · REX · CH (*initiales du nom de
Châlons, en lettres conjuguées*); Buste lauré et
cuirassé à droite.

Rev. CATHALAVNENSIS * FIDEI * MONVMENTVM ;
Instruments et mobilier d'un atelier monétaire ;
à l'exergue, en deux lignes : A · A · A · F · F ·
— 1591 (Reproduction de la légende bien
connue des monétaires de l'empereur Auguste :
Auro, Argento, Aeneo, Flando, Feriundo).

AR. — Cab. de S. A. R. le Prince Philippe de Saxe.

Il en existe un exemplaire *fleur de coin* au Cabinet de France.

Je croyais cette médaille inédite. L'étude que j'en ai

faite m'a bientôt détrompé ; mais j'ai relevé tant d'erreurs ou d'inexactitudes dans ce qu'on en a dit, que je pense utile de la décrire derechef, quelques catalogues allemands en ayant du reste seuls parlé, et, en dernier lieu, un livre fort estimable sans doute, mais dont la publication a dû être probablement très-restreinte, comme celle de la plupart des écrits ne traitant que de questions locales.

En publiant encore une fois cette médaille dans votre *Revue*, je crois donc, mon cher Président, répondre au but que celle-ci s'est proposé, de divulguer autant que possible la connaissance des pièces inédites ou peu connues, et j'espère que vous approuverez mon dessein de la reprendre en sous-œuvre et de faire justice des précédentes publications, ou tout au moins de certaines assertions émises par leurs auteurs.

Procédons par ordre chronologique.

Appel ⁽¹⁾ donne la description de cette médaille, mais d'une manière erronée. Au bas du buste, il lit un O et un H au lieu des lettres CH ; puis, dans le sujet du revers, il voit simplement un *laboratoire de chimie* avec tout son appareil (*Die Vorstellung eines chemischen Laboratoriums mit allen Apparaten*). Quant à l'inscription de l'exergue, il en donne une curieuse interprétation : *A.rtifices A.rtis A.lchymie F.ieri F.eccerunt !!* Enfin, il ajoute que cette pièce semble avoir été émise par Châlons-sur-Marne,

(¹) *Münzen und Medaillen aller Könige in alphabetischer Ordnung dann den Markgrafen, Herzoge und Erzherzoge, etc.*, bei Hartleben in Pesth, und in Wien, bei Mörschner und Jasper, 1882, in-8°.

comme un acte de vassalité (*und scheint wegen der Huldigung in Chalons sur Marne geprägt zu sein*), quand c'était tout simplement, de la part de cette ville, une médaille commémorative du passage du souverain, ainsi que cela est encore pratiqué de nos jours.

Une note pourtant, placée à la fin de son article, offre quelque intérêt pour les numismates, car elle nous apprend que « cette monnaie fut frappée de nouveau, comme plusieurs autres monnaies rares, à l'époque de la Révolution, mais qu'il est facile de la discerner pour un connaisseur, car, le buste du coin primitif n'existant plus, il fut remplacé par un autre buste d'Henri IV. (*Diese Münze wurde wie mehrere Seltne in der Revolutions Epoche nachgeprägt, doch Kennbar für den Kenner, und das Brustbild nicht mehr vom nämlichen Stempel vorhanden war, mit einem andern Heinrichs Brustbild ersetzt.*)

Reichel, dans son *Catalogue* (1), donne seulement les légendes de cette pièce, mais avec une description très sommaire. Il dit simplement, pour le revers : *Eine Münzwerkstatt* (un atelier monétaire). *Im Abschnitte* : A · A · A · F · F · 1591. Mais il ajoute quelques mots bien faits pour nous étonner : *Cathalonischer Thaler* ; *neueres Gepräge* (Thaler de la Catalogne ; frappe plus moderne). Il prend le nom de Châlons (*Cata* ou *Cathalaunensis*) pour celui de la Catalogne (*Cata* ou *Cathalonensis*), qui, certes, n'a rien à voir ici ; et il fait ainsi, d'une médaille historique de Châlons-sur-Marne, un écu de la province espa-

(1) T. VII, p. 63.

gnole. Pour les deux derniers mots de la citation, il fait évidemment allusion aux pièces frappées à l'époque de la Révolution et dont j'ai parlé plus haut d'après Appel.

Quant à Weisen, dont je ne connais que le titre du *Gulden Cabinet*, publication du xviii^e siècle dans laquelle, sous le n^o 137, se trouve aussi décrite notre pièce, vous me dites, mon cher Président, que cet auteur ne m'apprendra rien sur notre médaille, et je m'en rapporte à vous, puisqu'il m'est impossible de me le procurer ici et que je n'ai pu le trouver à Paris même.

En dernier lieu enfin, — et c'est par là que je terminerai cette notice, malgré l'ordre chronologique qui aurait voulu ces lignes au commencement de l'article, — un historien de Châlons-sur-Marne a aussi publié cette pièce, comme il lui appartenait de le faire (1).

« Cette médaille, m'écrivit M. Gillet, conservateur de la bibliothèque de cette ville, en réponse aux questions que je lui avais adressées, cette médaille a été quelquefois reproduite dans de mauvaises conditions, je ne pourrais citer dans quelles brochures. M. Barbat est le premier qui l'ait donnée avec soin... Je vous adresse un extrait textuel de son livre, relatif à cette médaille qui peut être considérée comme très rare. »

• ... On frappait monnaie à Châlons du temps des Gaulois. On trouve une grande quantité de pièces portant le nom *Catal* ..

(1) L. BARBAT, *Histoire de la ville de Châlons-sur-Marne et de ses monuments* (2 volumes in-4^o, ornés de cent planches lithographiées chez l'auteur); Châlons-sur-Marne, F. Martin, 1855.

« La *Revue numismatique* de 1836 donne une monnaie mérovingienne frappée à Châlons — *Catala cive*.

« Le roi Charles le Chauve accorde à l'Évêque le droit de battre monnaie. Privilège confirmé aux successeurs, jusqu'en 1520. Néanmoins la monnaie des Évêques circule jusqu'au xv^e siècle.

« En 1412, à cause des guerres, l'atelier monétaire de Sainte-Menehould fut transporté à Châlons où il resta jusqu'en 1489.

« En 1589, le roi ordonne de transporter l'hôtel des monnaies de Troyes à Châlons, comme ville de confiance. Cet atelier fut rendu à Troyes au rétablissement de la paix.

« Henri IV, pour reconnaître le dévouement et la fidélité des habitants de la ville de Châlons à la cause royale et à sa personne, et pour en perpétuer le souvenir, ordonna à Pierre Boucherat, directeur de la monnaie en Champagne, de faire frapper des médailles en bronze, en argent et en or, dont quelques-unes subsistent encore. Ces monuments de la fidélité des Châlonnais portent d'un côté la tête du roi, et autour : HENRICUS IIII DEI GRATIA FRANCIE ET NAVARRÆ REX.

« Au revers, dans le champ, un atelier monétaire avec les fourneaux et les outils qui servaient à faire les monnaies de cette époque ; au-dessous, ces lettres Æ · A · A · F · F · 1591 ; ce qui signifiait *Ære, Auro, Argento Fabre Factum* ; et autour : CATHALAVNENSIS FIDEI MONVMENTVM.

« D'autres médailles, frappées en même temps et dans le même but, portent dans le champ, en place des attributs de fabrication, les armes de la ville ; le reste est semblable à celles ci-dessus décrites. »

Tout en adoptant l'opinion de M. Barbat au sujet de l'émission de ces pièces, que j'étais porté à ne considérer que comme des médailles commémoratives de la venue

du roi à Châlons et qui, selon l'auteur, auraient été frappées en suite d'une ordonnance de Sa Majesté dont il paratt avoir eu les preuves entre les mains, je regarde comme inutile de faire remarquer et l'inexactitude de la reproduction *exerguale* Æ · A · A · F · F ·, et la traduction un peu fantaisiste qu'il en donne. Comme nous l'avons déjà vu plus haut, le P. Hardouin a laissé des élèves Et peut-être en suis-je un moi-même, malgré le soin que j'ai pris de me retrancher derrière une tradition déjà antique et respectable?...

II.

Anépigraphe; Écussons conjugués sous une couronne ouverte, aux armes du Prince de Conti, Comte de la Marche : *de France, au bâton pèri en bande de gueules, à la bordure de même*, qui est de Bourbon-Conti ; et de la Comtesse de la Marche : *Écartelé aux 1 et 4, d'azur, à l'aigle d'argent couronné, becqué et membré d'or*, qui est d'Este. Le tout dans une bordure fort élégante (1).

(1) *L'Annuaire de la Société française de numismatique* pour 1882 (p. 497), contient la description de deux médaillons de Nicolas d'Este que M. Aloïss Heiss, notre honorable confrère, a accompagnés d'une magnifique planche photolithographiée. Le revers de ces pièces donne ces mêmes armes que M. Heiss décrit ainsi : « Écusson écartelé de France et d'Este. »

Mon excellent confrère me pardonnera de relever cette erreur : je le crois trop sincèrement épris de la vérité pour m'en vouloir, dans l'obligation où je me trouve moi-même de les décrire autrement. Cette

Rev. Même bordure que sur l'autre face ; dans le champ,
en cinq lignes : JETONS — DE M^{MB} — LA CON-
TESSE — DE LA — MARCHE.

AR. — Jeton octogone, passé récemment de la collection du Prince Ernest Windischgraetz dans celle de S. A. R. le Prince Philippe de Saxe-Cobourg et Gotha.

Lorsque ce jeton fut soumis à mon appréciation, j'avoue que je fus d'abord assez embarrassé, ne trouvant pas, — dans le catalogue de notre riche bibliothèque de Grenoble, — la ressource des livres les plus nécessaires à l'étude de la numismatique, et je dus songer à m'adresser ailleurs... J'écrivis aussitôt à M. J. Rouyer, que ses travaux spéciaux sur les jetons me signalaient naturellement et qui, dans ma pensée, devait être ma providence. Je ne m'étais pas trompé : la réponse ne se fit pas attendre, et je ne saurais mieux en remercier notre excellent confrère, — j'ai toujours, en pareil cas, présente à la mémoire la fable du *Geai paré des plumes du Paon*, — qu'en reproduisant ici ses propres lignes :

« Le *Jeton de Madame la Comtesse de la Marche*, m'écrivait-il le 31 janvier dernier, est d'une époque quasi moderne dont j'ai rarement l'occasion de m'occuper ; mais je suis bien content de pouvoir tout de même vous dire ce que c'est. Pour ce qui est de sa rareté, je n'en sais rien. Je

erreur ne peut, bien évidemment, provenir que d'un *lapsus calami* de sa part ou d'une coquille typographique, puisque, dans le 3^e fascicule de ses *Médailleurs de la Renaissance*, paru à la fin de 1882, il a donné un article fort intéressant sur les variations historiques de ces mêmes armoiries (Voir pp. 55 et 56.)

suis néanmoins assez porté à croire qu'il est rare, et je ne vois pas où il aurait pu déjà être publié. Je ne me rappelle pas l'avoir vu, ce qui ne veut pas dire que je ne l'aurais pas *vu* dans certaines collections sans le *remarquer*.

« Vous n'êtes pas sans avoir sous la main quelque année de l'Almanach royal. L'exemplaire que je viens de consulter pour vous répondre est de l'année 1780. J'y lis, à la page 54, que Louis-François-Joseph de Bourbon, Prince de Conti, né le 1^{er} septembre 1754, fut marié, le 7 février 1759, à Fortunée-Marie d'Este, née le 24 novembre 1731.

« Cette Fortunée-Marie d'Este, Princesse de Conti, est la princesse pour laquelle a été frappé le jeton dont il s'agit, sous le nom de Madame la Comtesse de la Marche.

« Vous verrez dans plusieurs ouvrages, et notamment dans le *Dictionnaire universel de la France*, de Robert de Hesseln, que, au xviii^e siècle, le fils aîné du *Prince de Conti* était appelé *Comte de la Marche* aussi longtemps que vivait son père, c'est-à-dire aussi longtemps qu'il ne devenait pas lui-même Prince de Conti.

« Vous savez déjà que le jeton ne peut pas être antérieur à 1759 ; mais, pour savoir à quelle année il ne peut être postérieur, il faudrait être renseigné sur la date de la mort de *Louis-François* de Bourbon, Prince de Conti, père de notre *Louis-François-Joseph* ; et je n'ai pas sous la main de livre qui me donne cette date. Vous trouverez sans doute fort aisément cela à la Bibliothèque de Grenoble, surtout si l'on y a les suppléments au Père Anselme publiés par M. Potier de Courcy. Je crois bien, sans

toutefois en être certain, que ces suppléments sont déjà livrés au commerce de la librairie pour ce qui concerne, entre autres choses, la Maison de France... »

A la réception de cette lettre, je me hâtai de chercher et je trouvai facilement ce qui manquait encore aux précieuses indications de M. Rouyer. J'ai donné, plus haut, la description des armoiries représentées sur notre jeton. Il ne me reste donc qu'à ajouter quelques lignes pour compléter, autant que possible, les notes qui doivent en accompagner la publication.

Louis-François de Bourbon-Conti, père de Louis-François-Joseph, étant mort le 2 août 1776, notre jeton n'a donc pu être frappé qu'entre ces deux époques, le 7 février 1759, — date du mariage de Louis-François-Joseph de Bourbon-Conti et de Fortunée-Marie d'Este, — et le 2 août 1776, — date de la mort de Louis-François de Bourbon-Conti, — mais sans doute à l'époque même du mariage.

En vous demandant, mon cher Président, de donner une place à cet article sous la couverture de mon nom, je ressemble un peu, — je le crains bien, — à ces gens qui s'offrent pour parrains, quand les enfants sont déjà baptisés... Cependant, vous conviendrez que, des deux pièces qui y sont étudiées, la première, n'étant connue que par le livre de M. Barbat et par les descriptions plus qu'insuffisantes des auteurs allemands qui en ont parlé, méritait une publicité moins restreinte et réclamait une juste réforme dans ce qui en a été avancé. Quant à la seconde, complètement inédite jusqu'à ce jour, autant qu'il m'est permis de le croire, je ne remplirai qu'un devoir

de stricte loyauté en reconnaissant que c'est bien à M. Rouyer qu'il faut faire remonter la paternité de la présentation, puisque je lui dois la meilleure partie des renseignements que j'ai pu recueillir et vous adresser.

Veuillez, mon cher Président et ami, agréer la nouvelle expression de mes sentiments de respectueuse affection.

G. VALLIER.

Grenoble, juillet 1884.

1



2



Dessiné et gravé par P. van Belleghem à Bruxelles